

PMMA – IKO Perkadox

SECTION 1 – IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

NOM DU PRODUIT	IKO Perkadox
DÉNOMINATION COMMERCIALE	IKO Perkadox
NUMÉRO DU PRODUIT	00095110
FAMILLE CHIMIQUE	Mélange
UTILISATION DU PRODUIT	Durcisseur, catalyseur pour utilisations industrielles et utilisations professionnelles
FABRICANT/FOURNISSEUR	IKO Europe nv D'Herbouvillekaai 80 B-2020 Anvers Belgique Tél. : +32 (0)3 248 30 00
SITE INTERNET	www.iko.com
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE	CANUTEC : 1 613 996-6666 (information 24 heures uniquement)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

MOT-INDICATEUR Danger

SYMBOLE(S)



CLASSIFICATION

Irritation des yeux – Catégorie 2.
Sensibilisation de la peau – Catégorie 1.
Peroxydes organiques – Type D.
Peroxydes organiques – Type B.
Dangereux pour l'environnement aquatique – danger aquatique aigu – sensibilisation de la peau – Catégorie 1.
Dangereux pour l'environnement aquatique – danger à long terme (chronique) – Catégorie 1.
Dangereux pour l'environnement aquatique – danger à long terme (chronique) – Catégorie 3.
Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2.

PMMA – IKO Perkadox

MENTIONS DE DANGER

H241 Le chauffage peut provoquer un incendie ou une explosion.
H242 Le chauffage peut provoquer un incendie.
H317 Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
H319 Provoque une grave irritation des yeux.
H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître.
H400 Très toxique pour la vie aquatique.
H410 Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme.
H412 Nocif pour la vie aquatique avec des effets à long terme.

CONSEILS DE PRUDENCE

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer à proximité.
P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.
P261 Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs et pulvérisations.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
P370 + P378 En cas d'incendie : utiliser du dioxyde de carbone ou de l'eau pulvérisée pour éteindre le feu.

NFPA

Information non disponible.

HMIS

Information non disponible.

SECTION 3 – COMPOSITION CHIMIQUE ET DONNÉES SUR LES COMPOSANTS

Caractérisation chimique : Mélanges.

Composants dangereux :

NOM DU PRODUIT CHIMIQUE DANGEREUX	% (p/p)	NUMÉRO CAS
Peroxyde de dibenzoyle Peroxyde organique B, H241 Aquatique aigu 1, H400 Irritation des yeux 2, H319 Sensibilité cutanée 1, H317	Entre 40 et 60	94-36-0 EINECS : 202-327-6 N° enr. : 01-2119511472-50
Phtalate de dicyclohexyle Repr. 2, H361 Sensibilité cutanée 1, H317 Aquatique chronique 3, H412	Entre 40 et 50	84-61-7 EINECS : 201-545-9 N° enr. : 01-2119978223-34

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Informations générales : Consulter immédiatement un médecin. Emmener les personnes concernées hors de la zone de danger et les allonger.

INHALATION

Donner de l'air frais.
Rincer le nez et la bouche avec de l'eau.

INGESTION

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
Appeler immédiatement un médecin.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25109

PMMA – IKO Perkadox

CONTACT AVEC LA PEAU	Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un médecin. Protéger l'œil indemne.
SYMPTÔMES AIGUS ET CHRONIQUES	Réactions allergiques
SYMPTÔMES	Symptômes et effets après contact avec les yeux : irritation des yeux
ATTENTION MÉDICALE	Aucune autre information pertinente disponible.

SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS	Brouillard d'eau Mousse résistant à l'alcool Poudre extinctrice Sable Utiliser des méthodes d'extinction d'incendie adaptées aux conditions environnantes. Eau à plein jet
CONSEILS POUR LA LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Porter un appareil de protection respiratoire autonome.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX	La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie. Accélère la combustion. VEUILLEZ NOTER qu'il peut y avoir un rallumage. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un risque pour la santé.
INFLAMMABILITÉ	Aucune information disponible.
PROPRIÉTÉS :	
POINT D'ÉCLAIR	Au-dessus de la TDAA.
LIMITES D'INFLAMMABILITÉ DANS L'AIR	Non déterminé.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Le produit n'est pas auto-inflammable.
ÉPI PARTICULIER POUR LES POMPIERS	Porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Informations complémentaires : Refroidir les récipients menacés avec de l'eau pulvérisée. Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Elle ne doit pas pénétrer dans le système d'égouts.

PMMA – IKO Perkadox

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, MESURES DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE	Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer la poussière. Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes non protégées.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Informers les autorités compétentes en cas d'infiltration dans un cours d'eau ou un système d'égouts. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ou dans les eaux de surface ou souterraines.
GESTION DES DÉVERSEMENTS	Absorber avec un matériau liant les liquides (sable, diatomite, liants acides, liants universels, sciure de bois). Maintenir humide avec de l'eau. Éliminer le matériau collecté conformément aux réglementations.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANIPULATION EN TOUTE SÉCURITÉ	Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil. N'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Prévoir des aspirateurs en cas de formation de poussière.
PRÉCAUTIONS RELATIVES À L'ENTREPOSAGE	Informations sur la protection contre l'incendie et l'explosion : Utiliser des appareils ou des raccords antidéflagrants et des outils anti-étincelles. Protéger de la chaleur. Protéger contre les charges électrostatiques. Éloigner les sources d'inflammation. Ne pas fumer. Exigences auxquelles doivent répondre les entrepôts et les récipients : Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver entre 5 °C et 25 °C. Conserver dans un endroit frais et sec dans des récipients fermés hermétiquement. Informations sur l'entreposage dans une installation de stockage commune : Éviter tout contact avec les points d'ignition. Éviter tout contact avec des agents oxydants, des matières fortement alcalines et fortement acides. Toujours stocker le produit dans des récipients de même matériau que le récipient d'origine. Respecter les recommandations figurant sur l'étiquette. Entreposer le produit à l'abri des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil. Autres informations sur les conditions d'entreposage : Entreposer dans un endroit frais. Conserver le récipient hermétiquement fermé. Classe d'entreposage : Groupe de risque OP II (peroxydes organiques, BGV B4)

PMMA – IKO Perkadox

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

PARAMÈTRES DE CONTRÔLE :

Ingrédients dont les valeurs limites nécessitent une surveillance sur le lieu de travail :	
CAS : 94-36-0 peroxyde de dibenzoyl	
Limite d'exposition sur le lieu de travail	Valeur à long terme : 5 mg/m ³

DDSE (doses dérivées sans effet)

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl

Effets systémiques à long terme sur les travailleurs par inhalation : 11,75 mg/m³
Effets systémiques à long terme sur les travailleurs par contact avec la peau : 6,6 mg/kg
Effets systémiques à long terme sur les consommateurs par inhalation : 2,9 mg/kg
Effets systémiques à long terme sur les consommateurs par contact avec la peau : 3,3 mg/kg
Effets systémiques à long terme sur les consommateurs par ingestion : 1,65 mg/kg

CESE (concentrations estimées sans effet)

94-36-0 peroxyde de dibenzoyl

Eau douce : 0,000602 mg/l
Eau de mer : 0,000060 mg/l
Eaux intermittentes : 0,000602 mg/l
Station d'épuration des eaux usées : 0,35 mg/l
Sédiments d'eau douce : 0,338 mg/l
Sol : 0,0758 mg/l
Empoisonnement secondaire : 6,67 mg/l

94-49-5 dibenzoate d'éthylène glycol

Eau douce : 0,0073 mg/l
Eau de mer : 0,00073 mg/l
Sédiments d'eau douce : 2,23 mg/kg
Sédiments d'eau de mer : 0,223 mg/kg
Station d'épuration des eaux usées : 128 mg/l
Sol : 0,44 mg/kg

Informations complémentaires : Les listes en vigueur lors de la réalisation ont été utilisées comme base.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25109

PMMA – IKO Perkadox

MESURES D'INGÉNIERIE

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

- | | |
|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PROTECTION RESPIRATOIRE | Utiliser un appareil de protection respiratoire adapté en cas de ventilation insuffisante. Filtre P2 |
| PROTECTION DE LA PEAU ET DU CORPS | Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Éviter tout contact avec la peau.
Protection des mains : utiliser des gants de protection.
Matériau des gants : caoutchouc nitrile, gants en néoprène NBR.
Le choix des gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres marques de qualité et varie d'un fabricant à l'autre. Comme le produit est une préparation de plusieurs substances, la résistance du matériau du gant ne peut pas être calculée à l'avance et doit donc être vérifiée avant l'application.
Temps de pénétration du matériau des gants :
Le temps de pénétration exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.
Protection du corps : vêtements de travail protecteurs. |
| PROTECTION DES YEUX | Lunettes de protection hermétiquement fermées. |
| MESURES D'HYGIÈNE | Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.
Enlever immédiatement tous les vêtements souillés et contaminés.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Éviter le contact avec les yeux.
Éviter le contact avec les yeux et la peau. |
| AUTRES CONTRÔLES | Aucune information disponible. |

PMMA – IKO Perkadox

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE (ÉTAT PHYSIQUE, COULEUR, etc.)	Forme : poudre Couleur : blanc
ODEUR	Légère
SEUIL OLFACTIF	Non déterminé.
pH	Sans objet.
POINT DE FUSION/POINT DE CONGÉLATION	Indéterminé.
POINT D'ÉBULLITION INITIAL ET PLAGE D'ÉBULLITION	400 °C
POINT D'ÉCLAIR	Au-dessus de la TDAA
TAUX D'ÉVAPORATION	Sans objet.
INFLAMMABILITÉ	Aucune information disponible.
TEMPÉRATURE D'ALLUMAGE	Non déterminée.
LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ ET D'EXPLOSIVITÉ	Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.) : indéterminée. Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.) : indéterminée.
TENSION DE VAPEUR	Sans objet.
DENSITÉ DE VAPEUR	Sans objet.
DENSITÉ RELATIVE	Non déterminée.
POIDS MOLÉCULAIRE	Aucune information disponible.
SOLUBILITÉ DANS L'EAU ET MISCIBILITÉ AVEC L'EAU :	Insoluble
COEFFICIENT DE PARTAGE : N-OCTANOL/EAU	Non déterminé
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION	Le produit n'est pas auto-inflammable.
PROPRIÉTÉS EXPLOSIVES	Le produit ne présente pas de risque d'explosion.
MASSE VOLUMIQUE	Aucune information disponible.
VISCOSITÉ	Dynamique : Sans objet. Cinématique : Sans objet.
TENEUR EN SOLVANT : CONTENU EN EXTRAIT SEC	100 %
AUTRES INFORMATIONS	Teneur en oxygène actif : 3,3 % Peroxydes organiques : 48 à 55 %

PMMA – IKO Perkadox**SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

RÉACTIVITÉ :	Aucune autre information pertinente disponible.
STABILITÉ CHIMIQUE	Décomposition thermique et conditions à éviter : pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
RISQUES DE RÉACTIONS DANGEREUSES	Risque d'explosion de poussières, en cas d'enrichissement en poussières fines et en présence d'air.
CONDITIONS À ÉVITER	Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES	Réaction avec les agents réducteurs. Réaction avec les métaux lourds. Acides, bases et amines.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone, acide benzoïque, benzène, dioxyde de carbone, TDAA : 55 °C

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

TOXICITÉ AIGUË OU CHRONIQUE	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Valeurs DL50 et CL50 pertinentes pour la classification : 94-36-0 Peroxyde de dibenzoyl : DL50 orale : > 5 000 mg/kg (rat) CL50 (inhalation) : > 24,3 mg/l (rat)
CONDITIONS MÉDICALES AGGRAVÉES PAR L'EXPOSITION	Aucune information disponible.
PRINCIPALE VOIE D'EXPOSITION	Aucune information disponible.
EFFETS SUR LA SANTÉ :	
YEUX	Provoque une grave irritation des yeux.
PEAU	Peut provoquer une irritation de la peau.
INHALATION	Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
INGESTION	Aucune information disponible.
TOXICITÉ POUR UN ORGANE CIBLE SPÉCIFIQUE, EXPOSITION UNIQUE	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
TOXICITÉ POUR UN ORGANE CIBLE SPÉCIFIQUE, EXPOSITION RÉPÉTÉE	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25109

PMMA – IKO Perkadox

CANCÉROGÉNICITÉ	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION :	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
DÉVELOPPEMENT DE LA PROGÉNITURE	Aucune information disponible
FONCTION SEXUELLE ET FERTILITÉ	Aucune information disponible
MUTAGÉNICITÉ DES CELLULES GERMINALES	Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ	Toxicité aquatique : 94-36-0 Peroxyde de dibenzoyl CL50 : 0,06 mg/l sur 96 h (poisson) CE50 : 0,11 mg/l sur 48 h (Daphnia magna) Remarque : Toxique pour les poissons
PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ	Facilement biodégradable
MOBILITÉ DE BIODÉGRADATION	Mobilité dans le sol : Aucune autre information pertinente disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMULATION	Aucune autre information pertinente disponible.
NOTES GÉNÉRALES	Classe 1 de danger pour l'eau (règlement allemand) (autoévaluation) : légèrement dangereux pour l'eau. Ne pas laisser le produit non dilué ou de grandes quantités de celui-ci atteindre les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts. Également toxique pour les poissons et le plancton dans les plans d'eau. Toxique pour les organismes aquatiques.

SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'ÉLIMINATION	Méthodes de traitement des déchets : Empêcher les infiltrations dans les égouts, les fosses de travail et les caves. L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur. Ne doit pas être éliminé avec les ordures ménagères. Ne pas laisser le produit atteindre les égouts. Emballage non nettoyé : Recommandation : L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles.
------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25109

PMMA – IKO Perkadox

NUMÉRO ONU	ADR, IMDG, ATAI	UN3106
NOM D'EXPÉDITION PROPRE ONU	ADR	UN3106 PEROXYDE ORGANIQUE TYPE D, SOLIDE, POLLUANT MARIN, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT
	IMDG	PEROXYDE ORGANIQUE TYPE D, SOLIDE (peroxyde de dibenzoyle), POLLUANT MARIN
	ATAI	PEROXYDE ORGANIQUE TYPE D, SOLIDE
CLASSES DE RISQUE DE TRANSPORT : ADR, IMDG, ATAI		Classe 5.2 Peroxydes organiques, Étiquette 5.2
GROUPE D'EMBALLAGE	ADR, IMDG, ATAI	Sans objet
DANGER POUR L'ENVIRONNEMENT		Le produit contient des substances dangereuses pour l'environnement : peroxyde de dibenzoyle
POLLUANT MARIN :		Oui
PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'UTILISATEUR		Avertissement : Peroxydes organiques. Code de danger (Kemler) : - Catégorie d'arrimage : D Code d'arrimage : SW1 : Protégé des sources de chaleur. Codes de ségrégation : SG35 : Entreposé « séparément des » acides SGG1 SG36 : Entreposé « séparément des » alcalis SGG18. SG72 : voir 7.2.6.3.2.
CODE EMS :		F-J, S-R
TRANSPORT EN VRAC, SELON L'ANNEXE II DE MARPOL 73/78 ET LE RECUEIL IBC		Sans objet.
TRANSPORT ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	ADR	Quantités limitées (QL) : 500 g Code des quantités exemptées (QE) : E0 Non autorisé en tant que quantité exemptée Catégorie de transport : 2. Code de restriction en tunnels : D.
	IMDG	Quantités limitées (QL) : 500 g Code des quantités exemptées (QE) : E0 Non autorisé en tant que quantité exemptée
MODÈLE DE RÉGLEMENTATION ONU		UN 3106 PEROXYDE ORGANIQUE TYPE D, SOLIDE, 5.2, POLLUANT MARIN, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ 25109

PMMA – IKO Perkadox

SECTION 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation et législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement propres à la substance ou au mélange.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses nommées – ANNEXE I : Aucun des ingrédients n'est répertorié

Catégorie Seveso :

P6b SUBSTANCES ET MÉLANGES AUTORÉACTIFS et PEROXYDES ORGANIQUES

E1 Dangereux pour l'environnement aquatique

Quantité qualifiante (tonnes) pour l'application des exigences de niveau inférieur : 50 t

Quantité qualifiante (tonnes) pour l'application des exigences de niveau supérieur : 200 t

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de restriction : 3

Réglementations nationales :

Autres réglementations, limitations et réglementations prohibitives

Substances extrêmement préoccupantes (SEP) selon REACH, article 57

Ce produit ne contient pas de SEP.

Évaluation de la sécurité chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour le peroxyde de dibenzoyle.

Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée pour le phtalate de dicyclohexyle.

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

DATE DE RÉVISION DE LA FDS 2 juin 2022

REPLACE LA FDS OU LA FICHE SIGNALÉTIQUE DU (Nouvelle)

PRÉPARÉE PAR Département de recherche

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 1 888 766-2468

SITE INTERNET www.iko.com

AUTRES INFORMATIONS ET DIVULGATIONS Lire cette fiche de données de sécurité avant de manipuler ou de mettre au rebut ce produit.

Ces informations sur la sécurité des produits sont fournies pour aider nos clients en matière de santé, de sécurité ou d'environnement. Nous avons fait des efforts raisonnables pour nous assurer que les méthodes de test et les sources de ces données sont correctes et fiables, mais nous ne donnons aucune garantie, expresse ou implicite, quant à leur exactitude. Étant donné que les conditions ou les méthodes de manipulation et d'utilisation de ce produit échappent à notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons expressément toute responsabilité pour les dommages résultant de la manipulation, l'entreposage, l'utilisation ou l'élimination du produit ou qui y sont liés.